



EGALITE

Jeunes Socialistes



Référendum du 29 mai 2005

DENONCONS LA PROPAGANDE GOUVERNEMENTALE ! Un déni de démocratie

Le gouvernement nous envoie en ce moment le projet de constitution. Il a pris le soin d'y joindre un livret de 12 pages de propagande ; un livret qui vous expliquera pourquoi il FAUT voter OUI, pourquoi il vous ne POUVEZ PAS voter NON. C'est un déni de démocratie pur et simple qui, sans contradiction, ne laisse qu'un seul choix possible. La campagne d'affichage prévue par le gouvernement et la commission européenne ira dans le même sens. Nous ne comprenons pas et nous regrettons que tous les démocrates qui défendent le projet de constitution ne dénoncent pas cette atteinte à la démocratie.

C'est une des raisons qui nous poussent aujourd'hui à dénoncer avec encore plus de vigueur cette constitution. Comment ceux qui avaient combattu ce texte avec conviction depuis le début pourrait-il aujourd'hui faire profil bas, devant l'enjeu, devant le rouleau compresseur médiatique, devant ce mépris des règles essentielles de la démocratie ? **Nous ne le pouvons pas ! Nous ne le ferons pas !**

LE NON N'EST PAS LE CHAOS La France peut ouvrir le chemin d'une autre Europe

Cette constitution enterre le rêve d'une Europe puissance, politique, sociale et solidaire ; elle consacre le marché, la libéralisation des services publics, la concurrence entre les individus... Ce n'est pas le NON qui débouche sur la crise mais bien la crise actuelle de l'Union qui débouche sur le NON. **Le NON à ce texte n'est pas le chaos et le NON n'isole pas la France.** Cela pour 3 raisons essentielles :

- **La France montre le chemin.** La France, loin de se mettre à la marge, montrera le chemin. Le NON est aussi en tête dans les sondages aux Pays-Bas – lui aussi pilier de l'UE – qui votera 3 jours après nous. Dire NON, ce n'est pas s'isoler : c'est ici faire valoir ses convictions et ses valeurs profondes. Nous l'avons fait en prenant la tête de l'opposition à la guerre en Irak. Qui osera dire aujourd'hui que la France s'y est affaiblie ?...
- **Un NON français est un NON solidaire.** Même si nous approuvons ce texte, d'autres pays diront NON. Mais un NON français, c'est un NON antilibéral, un NON européen (l'ancrage à gauche du vote NON le prouve). Un NON britannique au contraire, ce serait un NON antieuropéen et antisocial : une fois de plus, ce serait les libéraux qui auraient la main.
- **Le NON ouvre la voie à un autre texte.** Il existe, depuis la création de cette constitution, un plan B – et même des plans C, D,... - dans l'optique prévisible d'un refus d'un des pays membres. L'Europe ne s'arrêtera pas, elle reviendra au traité de Nice (de toute façon caduque en 2009). Elle renégociera. Ce projet pour l'Europe du futur ne peut pas être bradée aux objectifs du seul marché, au mépris d'une légitime ambition politique.

Depuis le 1^{er} janvier 2004, l'Union Européenne compte 25 membres. Les citoyens n'ont été consultés à aucun moment de la procédure d'élargissement. Il en a été de même pour l'élaboration de la constitution que l'on nous propose aujourd'hui. Cette constitution devait répondre à de nouveaux défis économiques, sociaux et politiques... **A vous de juger :**

Avec la constitution, l'Europe ne sera toujours pas démocratique

Le Parlement ne possédera toujours pas l'initiative des lois, pouvoir réservé à la commission, organe sans aucune légitimité populaire (I-26). Il n'aura pas non plus le pouvoir de décider du budget (III-404). Ces deux éléments sont pourtant constitutifs du pouvoir législatif dans toutes les démocraties du monde.

Avec la constitution, l'Europe ne sera toujours pas sociale

La constitution exclue expressément en matière de « *santé, sécurité des travailleurs, conditions de travail, protection sociale, lutte contre l'exclusion, information et consultation des travailleurs [...] toute harmonisation des dispositions législatives et réglementaires des Etats membres* » (III-210).

Avec la constitution, l'Europe ne sera toujours ni humaniste, ni solidaire.

La charte des droits fondamentaux n'a aucune portée hors des politiques actuelles de l'Union. De plus « *elle ne crée aucune compétence ni aucune tâche nouvelle pour l'Union* » (II-111-2). Mais surtout, elle n'est pas une nouveauté (elle était déjà adossée au traité d'Amsterdam). Pire, elle présente même de réels reculs par rapport à Amsterdam. Par exemple « *les employeurs ont le droit de recourir [...] à la grève.* » (II-88) C'est ce qu'on appelle le lock-out largement utilisé sous l'aire thatchérienne pour casser les mouvements sociaux et prendre les travailleurs en otage.

Avec la constitution, l'Europe ne protégera toujours pas les services publics.

Outre la définition vague des « *services d'intérêt économique général* » (SIEG), il y a de véritables reculs pour ce qui est de leur reconnaissance dans la constitution. L'Union européenne reconnaîtrait effectivement ces SIEG (II-96) mais le traité d'Amsterdam allait bien plus loin en faisant figurer ces services dans les objectifs et les valeurs de l'Union. C'est un grave danger sur l'avenir de nos services publics, obligatoirement soumis à la concurrence (III-166) et n'ayant pas l'autorisation de bénéficier d'aides publiques (III-167).

Avec la constitution, l'Europe sera toujours fondamentalement libérale.

« *La concurrence libre et non faussée* » (I-3-2) deviendrait l'objectif prioritaire de l'Union. Toute la constitution conçoit la politique par ce prisme en enterrant la taxe Tobin (I-4 / III-156), en consacrant le libre échange et les accords de l'OMC en horizon indépassable (III-314), ...

Avec la constitution, cette Europe des marchands sera gravée dans le marbre.

La révision sera impossible. On nous dit que cette constitution est conçue pour une meilleure gestion de l'Europe à 25... C'est un échec ! Il faudra une triple unanimité pour réviser la constitution (IV-443), établie elle-même pour une durée illimitée (IV-446). Les sujets importants que sont la défense, la fiscalité, les affaires étrangères et les mesures sociales seront encore décidés à l'unanimité.

POUR L'EUROPE QUE NOUS VOULONS :

ENSEMBLE, LE 29 MAI, VOTONS NON

Pour prendre contact, recevoir des informations ou adhérer (15 – 30 ans) à Egalité-Jeunes socialistes

Egalité-Jeunes – Guillaume QUERCY – 11, rue Edgar Faure 75015 PARIS

contact@egalitejeunes.org – www.egalitejeunes.org